



Résiliation de l'assurance auto

Par **Lilimuse**, le **28/04/2025** à **03:21**

La compagnie d'assurance m'informe de la résiliation de mon contrat pour aggravation du risque deux mois après sa souscription, sans plus d'explication, dans un délai de 9 jours, qu'un remboursement me sera fait dans les 15 jours déduits des frais d'intermédiation. La compagnie d'assurance a quand même eu l'amabilité de me joindre les coordonnées de leur filiale proposant des prix exorbitants. Assurée depuis 2024, et deux mois avant l'échéance, j'ai reçu la nouvelle cotisation 2025 au tarif majoré de plus de 20%. J'ai demandé des explications, mais la réponse n'ayant pas été satisfaisante alors que je n'ai jamais eu de sinistre, j'ai donc demandé la résiliation 2 mois avant la date d'échéance. J'ai alors sollicité d'autres compagnies mais les tarifs proposés étaient prohibitifs alors que mon véhicule a plus de 30 ans. In fine, je suis retournée à cette même compagnie d'assurance, qui cette fois-ci m'a proposé un tarif bien moindre, rejoignant celui de l'année précédente. Les informations que je lui ai fournies me concernant n'ont pas changé par rapport à l'année passée, aucun sinistre, ni fausse déclaration, même adresse et situation. Bref, je suis laissée dans l'ignorance totale. Est-ce légal de vouloir résilier sans motif valable, quel recours possible ? Merci

Par **Chaber**, le **28/04/2025** à **11:16**

bonjour

[quote]

Assurée depuis 2024, et deux mois avant l'échéance, j'ai reçu la nouvelle cotisation 2025 au tarif majoré de plus de 20%. J'ai demandé des explications, mais la réponse n'ayant pas été satisfaisante alors que je n'ai jamais eu de sinistre, j'ai donc demandé la résiliation 2 mois avant la date d'échéance.

[/quote]

Avez-vous bien respecté les délais par LRAR pour demander la résiliation à la date anniversaire?

L'assureur a-t-il accepté cette résiliation et avez-vous reçu un relevé d'informations qui devra être soumis à un nouvel assureur?

Connaissez-vous le motif de cette fausse déclaration?